



Date limite de versement :

31 mai 2022

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté :



- 64 élèves de l'Enseignement adapté
- 8 à 10 semaines de stage en entreprise
- 2 ateliers de Découverte professionnelle
- 12 heures d'enseignement pré-professionnel

- Une formation générale assurée par des professeurs des écoles spécialisés et des professeurs de collège



DNB Série professionnelle



- Une formation pré-professionnelle assurée par des professeurs de lycée professionnel



Construire un projet de formation professionnelle



A quoi sert votre versement ?

Aide à l'acquisition d'équipements pour de nouvelles mises en situation pré-professionnelle

Participation aux projets, Chantiers-école, Sécurité au travail, Innovations

Participation financière Aux déplacements des élèves : Stages en entreprise Salon des métiers Visite d'entreprises et de chantiers



Collège Jehan Le Pôvremoyne Saint Valery En Caux



Modalités de versement :

Par chèque (ordre de l'agent comptable) et accompagné du bordereau de versement adressé à l'EPL

Par virement :

IBAN : FR76 1007 1760 0000 0010 0109 628 BIC : TRPUFRP1

Un Reçu libératoire vous sera adressé dès réception de votre contribution.

Comment nous contacter ?

Nicolas BEUGNIEZ Directeur de la SEGPA 02.35.57.85.10 nicolas.beugniz@ac-normandie.fr

E.P.L.E Jehan Le Pôvremoyne Avenue Louis SAVOYE BP 50 76460 Saint Valery en Caux 02.35.57.85.10 0760108e@ac-rouen.fr